Magazine Quiévrainois

Bimestriel Communal Gratuit • N°9 - Juin 2014 • Audregnies • Baisieux • Quiévrain

Optique POINT DE VUE

Michaël Barthélemy

LE 22 JUIN 2014
JOUR DE LA BRADERIE
VENEZ TESTER VOS TALENTS
DE FOOTBALLEUR ET
GAGNEZ 1 PAIRE DE LUNETTES
DE SUPPORTER
ET POUR LES PLUS FORTS :
1 BALLON DE FOOT

JUSQU'AU 31 AOÛT
PROMO SOLAIRE
POUR VERRES CORRECTEURS
GRAND CHOIX DANS LES MARQUES :

Ray-Ban · VOGUE eyewear · OAKLEY · Calvin Klein · LACOSTE

*Voir conditions en magasin.

Rue Debast, 18 • 7380 QUIÉVRAIN • **Tél. : 065 431 021**

SOMMAIRE

Édito 3

Á votre service 4

Vie communale 5

Sécurité 12

Cadre de vie 17

Solidarité 24

Economie 30

Culture 32

Loisirs 34

Agenda 38

EDITEUR RESPONSABLE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE QUIÉVRAIN

4, rue des Wagnons - 7380 Quiévrain
Tél : 065 450 450 - Fax : 065 450 466
info@quievrain.be

IMPRESSION ET PUBLICITÉS
Daniel GRASSELLI • Tél : 0475 814 526

GRAPHISME ET MISE EN PAGE
Gautier DEBRUE • Tél : 0474 654 451

NOMBRE DE TIRAGE
3.500 exemplaires

ILLUSTRATION DE COUVERTURE
Quiévrain : Marché aux fleurs sur l'Avenue Reine Astrid

Photo de Florian Nisolle.

PROCHAINE PARUTION
1er Août 2014
Textes à fournir avant le 15 juillet 2014

En quelques secondes, une vie bascule !

Un accident stupide vient de bouleverser une famille boraine : un père de famille a été amputé de ses deux jambes écrasées par un véhicule.

Ce fait divers local plonge tous les travailleurs de l'intercommunale Hygea dans la douleur, un des leurs, collaborateur dévoué est devenu infirme en quelques secondes pendant son travail.

Ses collègues, en hommage à sa bravoure, ont arrêté le travail, une mobilisation dans une grève dont la paie de tous les travailleurs sera versée à la famille. Un acte de charité exemplaire qu'il fallait souligner.

Au-delà des causes de cet accident, des supputations, des réflexions farfelues, des accusations fondées ou non, pensons à ces hommes, à ces chargeurs, qui, par tous les temps, récoltent nos déchets ménagers : l'hiver dans la neige, le verglas, leurs doigts crevassés, engourdis par le gel malgré les gants qui les protègent ; l'été, dégoulinant de sueur, le nez planté dans toutes ces odeurs fétides de nos poubelles souvent stockées sous un soleil qui en a pourri le contenu.

Pensons à ces hommes qui manipulent nos sacs bleus de plastique, puisque des inconscients y placent régulièrement d'autres détritus qu'ils ne peuvent accepter sous peine d'être réprimandés au déchargement.

SOYONS RESPECTUEUX DES VALEUREUX OUVRIERS INDISPENSABLES À NOTRE CONFORT QUOTIDIEN

Pensons aux difficultés qu'ils rencontrent, au danger journalier lors du ramassage sur nos grands axes très fréquentés, avec un salaire à peine plus élevé qu'un professionnel du chômage qui reste bien au chaud dans son lit douillet, égrainant ses chaînes favorites.

Soyons respectueux de ces valeureux ouvriers indispensables à notre confort quotidien ; lorsque vous les apercevrez en fin d'année dans votre rue, ne claquez pas votre porte : ils ont mérité votre respect et votre petite pièce.

Claude LEVECQ
Échevin des Affaires Sociales

A votre service !

Véronique DAMÉE
Bourgmestre

Affaires générales, police, personnel, administration, travaux publics, urbanisme, mobilité

Tél. : 0475 70 80 22
veronique_damee@yahoo.fr

Pierre TROMONT
1er Échevin

Finances, budget, comptabilité, trésorerie et dette, taxes, assurances, marchés publics, logement

Tél. : 0473 73 67 94
pierre.tromont@skynet.be

Gaël ROBILLARD
Échevin

Etat-civil, population, noces jubilaires, cimetières, cultes, élections, Service d'incendie et de secours, Bien-être animal

Tél. : 0476 88 29 97
gaelrob@hotmail.com

Frédéric DEPONT
Échevin

Enseignement, culture, bibliothèque, patrimoine, tourisme et jumelages, festivités, cérémonies patriotiques, communication, citoyenneté, informatique, ruralité

Tél. : 0479 26 32 17
frederic.depont@gmail.com

Muriel MONOYER
Échevin

Sports, jeunesse, commerce et développement économique, énergie, marchés, cadre de vie, environnement, propreté publique

Tél. : 0477 18 93 11
monoyermuriel@hotmail.com

Claude LEVECQ
Président de CPAS

CPAS, pensions, ainés, emploi, santé publique, famille, personnes handicapées

Tél. : 0479 38 84 44
claude.levecq45@gmail.com

Le Conseil communal

Debout de gauche à droite : Nathalie Lepoint, Sylviane Delplancq, Emile Martin, Claude Levecq, Séverine Vanden Berghe, Jean-Pierre Landrain, Bernard Coulon, Jean-Michel Dieu, Salvatore Miraglia, Huseyn Balci.

Assis de gauche à droite : Muriel Monoyer, Pierre Tromont, Philippe Bouchez (Directeur général), Véronique Damée, Gaël Robillard et Frédéric Depont.

Absents sur cette photo : les conseillers Daniel Dorsimont et Nathalie Wattier.

AVIS

VENTE DE PAVÉS DE RUE

5 m³ de pavés type platine 13X13X6 • 60 m³ de pavés type tête de mort
(Mélange de différents matériaux, formats et teintes)

VENTE DE BOIS

6 m³ de sapins • 2 m³ de peupliers • 1 m³ de planches en tous genres
L'embarquement est à charge de l'acheteur

Intéressé(e)? Demandez votre formulaire d'offre
au Service Juridique & Marchés publics - Mme Bouillé
Rue des Wagnons, 4 • 7380 - Quiévrain • 065/450.463
celine.bouille@quievrain.be

Administration communale
Tél. : 065 450 450

Service Population
Tél. : 065 450 459

Service Etat-civil
Tél. : 065 450 460

Service Travaux
Tél. : 065 450 462

Agents constatateurs
Tél. : 065 450 474

Secrétariat communal :
065/450.456

Service Juridique :
065/450.463

Service Recette
Tél. : 065 450 214

Service Comptabilité
Tél. : 065 529 331

Service Logement
Tél. : 0475 763 638

Service Urbanisme
Tél. : 065 450 464

Service Festivités
Tél. : 065 450 452

Service Taxes
Tél. : 065 529 330

Service Sports
Tél. : 065 450 452

Eco-conseiller
Tél. : 065 450 475

Police locale
Tél. : 065 450 220 **en cas d'urgence 112**

Service Incendie et de Secours
Tél. : 065 458 955 **en cas d'urgence 112**

Bibliothèque communale
Tél. : 065 529 630

CPAS
Tél. : 065 450 210

Maison des Jeunes
Tél. : 065 458 997

Plateforme Emploi/Formation
Tél. : 065 529 335

Titres Services 'A l'Aide Ménagère'
Tél. : 065 450 217

Agence Locale pour l'Emploi
Tél. : 065 431 103

Agence de Développement Local
Tél. : 065 529 337

Ecole Communale 'Flore Henry'
Tél. : 065 457 932

Ecole Communale 'La Coquelicole'
Tél. : 065 430 940

Ecole de Musique 'Amadeus'
Tél. : 0497 487 818 ou 0497 510 096

Baby-Bivouac
Tél. : 065 794 626

Le Bivouac (accueil extrascolaire)
Tél. : 065 450 120

Echo des Conseils communaux

CONSEIL COMMUNAL DU 1ER AVRIL 2014

Une première modification budgétaire à l'exercice 2014 est votée par 9 voix pour et 7 abstentions.

Les rapports financiers du Plan de cohésion sociale et de la subvention art.18 sont approuvés.

Une délégation des prestations de services à ORES est votée pour la sécurisation de passages piétons rue des Wagnons et pour l'installation d'un éclairage public sur le parking de l'Athénée Royal de Quiévrain

Le Conseil marque son accord pour l'ajout de points lumineux et le remplacement d'ouvrages vétustes à l'Avenue du Vert Bocage.

Le Conseil fixe le mode de passation de marché pour l'achat d'un radar préventif.

Le Conseil approuve l'achat d'un terrain-parking situé à l'Impasse du Cygne.

CONSEIL COMMUNAL DU 15 MAI 2014

Un exposé sur le « Programme wallon de réduction des pesticides » est présenté au Conseil.

Le Conseil communal désigne 5 représentants pour siéger à l'assemblée générale de l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (IMIO). Il s'agit de Madame N. Lepoint et Messieurs F. Depont, G. Robillard, J-P. Landrain, J-M. Dieu.

La vente de pavés et de bois est approuvée.

Une série de marché publics sont approuvés :

- Marché de travaux pour le marquage routier et signalisation ;
- Marché de fournitures pour l'achat de diverses barrières de sécurité ;
- Marché de travaux pour la réalisation d'une piste cyclable entre Baisieux et Audregnies ;
- Marché de services pour l'étude de divers dossiers d'aménagement de voiries et espaces publics ;
- Marché de fournitures pour l'achat et l'installation d'un convecteur et de deux aérothermes gaz à la caserne des pompiers ;
- Marché de fournitures pour l'achat d'outillages pour le service ouvrier.

Le cahier des charges pour l'extension du bâtiment de l'école communale Flore Henry est approuvé.

Le Conseil prend une série de Règlements complémentaires de roulage :

- Rue d'Angre : abrogation des mesures sur le stationnement existant, mise en place de nouvelles mesures.
- Rue du 26 octobre : création d'une zone PMR
- Rue Rouge Croix : création de rétrécissements et de zones striées trapézoïdales pour limiter la vitesse.

Le Conseil marque son accord pour l'achat de poubelles et de cendriers publics.

14-18 Le centenaire de la Première Guerre Mondiale se prépare aussi à Quiévrain !

Partout dans les journaux, à la télévision, on parle de plus en plus du centenaire de la Grande Guerre. A Quiévrain aussi, celui-ci se prépare et, comme déjà annoncé l'année dernière, les commémorations se dérouleront en trois temps : en août 2014 à Audregnies, en octobre 2016 à Quiévrain et en novembre 2018 à Baisieux.

A bien des égards, notre connaissance de ce conflit n'est que très superficielle et parfois même plutôt caricaturale. Ce centenaire sera l'occasion pour chacun de redécouvrir cette Première Guerre Mondiale et de se souvenir de ceux qui y ont sacrifié leur jeunesse et parfois leur vie.

Au niveau local, avec la disparition des témoins directs, la mémoire s'efface peu à peu. Ainsi par exemple, connaissez-vous l'importance stratégique de la Bataille d'Audregnies ? Savez-vous que deux officiers britanniques y ont obtenu la Victoria Cross pour un sauvetage épique de canons anglais sous le feu ennemi ? Connaissez-vous l'anecdote du drapeau du Régiment britannique du Cheshire caché par les Audregniens ? Savez-vous qu'à Quiévrain, la Place de la Gare s'appelle en réalité la Place des Déportés ? Connaissez-vous l'origine du nom de la rue du 26 octobre à Quiévrain ou de la rue Jules Ansiau à Baisieux ? Savez-vous que Baisieux a été libéré par des troupes canadiennes quelques jours avant le 11 novembre 1918 ? Vous souvenez-vous du drame des victimes civiles basigomiennes de l'époque ?

Autant de questions et de thématiques qui seront abordées tout au long des commémorations quiévrainoises, placées sous le triple signe du souvenir, de la pédagogie et de la paix.

INFOS

Frédéric DEPONT
Échevin des Cérémonies patriotiques et du Patrimoine et de la Ruralité
Tél. : 0479 26 32 17
frederic.depont@gmail.com

Premier rendez-vous en août prochain…

Depuis des mois, divers groupes de travail se réunissent régulièrement pour préparer le centenaire de la Bataille d'Audregnies le week-end des 22, 23 et 24 août 2014.

Outre des cérémonies officielles rehaussées par la présence d'une importante délégation britannique, de nombreuses activités seront programmées pendant ce week-end : exposition, soirée britannique, visites du champ de bataille, projets pédagogiques avec les écoles et plaines de jeux, village britannique sur la place d'Audregnies avec diverses animations destinées aux familles… Vous trouverez le programme complet dans le prochain bulletin communal à paraitre début août.

Réservez dès à présent votre dimanche 24 août pour venir découvrir un autre Audregnies !

ENVIE DE VOUS IMPLIQUER ?

- Vous voudriez participer à l'organisation de ces activités en tant que bénévole ?
- Vous pensez pouvoir prêter (contre reçu signé) des objets ou des documents témoignant de l'époque ?
- Vous parlez anglais et pourriez aider à l'accueil de visiteurs britanniques ?

Il y a de nombreuses manières de s'impliquer dans les préparatifs du centenaire. N'hésitez pas à prendre contact avec l'Echevin en charge du dossier.

Etat civil - mars et avril 2014

Naissances

Abrassart, Noé	Baisieux
Addamo, Salvatore	Quiévrain
Baugnies, Clément	Audregnies
Cartiaux, Adèle	Audregnies
Colau, Giulia	Quiévrain
Debruyn, Emma	Quiévrain
Domina, Elena	Quiévrain
Elieyi, Dalya	Quiévrain
Fossion, Aline	Quiévrain
Guégant, Arthur	Quiévrain
Maes, Maëlle	Baisieux
Millecam, Roman	Quiévrain
Ngundu Luyambula, Bradley	Quiévrain
Uysal, Yaman	Quiévrain

Mariages

Piette, Alison et Furic, Jonathan

Aktepe, Tugba et Serin, Nihat

Pary, Florence et Luciano, Ludovic

Décès

Bolomé, Pierre	Audregnies
Delepine, Mariette	Audregnies
Detrait, Anne-Marie	Quiévrain
Devoldere, Nicole	Audregnies
Di Cristofaro, Giuseppina	Audregnies
Dulieu, Irma	Audregnies
Haussy, Nathalie	Quiévrain
Houis, Francis	Quiévrain
Jospin, Adrienne	Audregnies
Mairesse, Juliette	Audregnies
Michez, Eugène	Audregnies
Mouchart, Denis	Audregnies
Quinet, Francine	Audregnies
Storet, Emile	Quiévrain
Thys, Jacques	Quiévrain
Velati, César	Quiévrain
Verdonckt, Madeleine	Quiévrain
Zieba, Catherine	Quiévrain

Paroisses de Quiévrain
La Catéchèse, un lieu de rencontre

La catéchèse de Quiévrain accueille petits et grands dès l'âge de 7 ans, baptisés ou non.

Si votre enfant en exprime le désir ou si vous désirez que votre enfant reçoive le baptême, la communion au Christ, la confirmation (dans la continuité de la profession de foi), sachez que les inscriptions et réinscriptions se font en septembre.

Soyez attentifs dès la rentrée, des informations seront données dans toutes les écoles des entités de Dour, Quiévrain et Honnelles.

Si votre enfant est scolarisé dans une autre école ou si vous n'avez pas reçu l'info en temps voulu, adressez-vous à Mme Marie-France Havet, animatrice en pastoral, au 0473/300.774.

INFOS

Secrétariat paroissial
de Quiévrain
13, Place du Parc
065/431.790
www.doyenne.dour.be

Noces d'or

Ce dimanche 4 mai, Monsieur Jacques Delplancq et Madame Jacqueline Berlemont du Petit-Baisieux célébraient leurs noces d'or au Salon d'Angreau, entourés de leur famille, de leurs amis et du Collège communal.

Mariés le 2 mai 1964 à Baisieux, de leur union naîtront 4 enfants : Sylviane, Laurent, Olivier et Frédéric. Ils sont aujourd'hui les heureux grands-parents de 7 petits-enfants : Clément, Valentin, Marcelin, Emilien, Mélissa, Eloïse et Aurélien.

Le Collège Communal leur adresse une nouvelle fois toutes ses félicitations !

MAZOUT

DEBERGHES & Fils S.A.

Gasoil - Gasoil EXTRA - Diesel

CHARBONS - GAZ - PELLETS

Livraison à domicile - Vente au chantier

065/67 27 39 FRAMERIES

MAURAGE - DOUR

064/ 66 28 47 - 065/65 26 65

Bancontact Mister Cash

PAIEMENTS ÉCHELONNÉS SOUS CONDITIONS*

* "Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent."
Intermédiaire de crédit : S.A. DEBERGHES & fils, 197 rue de l'Industrie 7080 La Bouverie.

Rue de l'Industrie, 197 - 7080 LA BOUVERIE

Société BH-P Logements

Inauguration de 16 logements à Quiévrain

Le vendredi 9 mai dernier, la société BH-P Logements inaugurait 16 logements dans l'Entité : 2 logements dans la Rue de l'Abattoir, en lieu et place de l'ancien abattoir communal, et 14 logements moyens dans la Rue José Samyn, créant ainsi un nouveau quartier.

Une réception au Centre d'Animation a suivi la visite des nouveaux logements, où les premiers locataires se sont vus remettre les clés de leur nouvelle habitation.

Les 14 nouveaux logements, inaugurés à la Rue José Samyn sont des logements de type «moyen», c'est-à-dire que les candidats locataires doivent impérativement répondre aux conditions suivantes pour introduire leur demande :

a) ne pas être propriétaire ou usufruitier d'un logement, sauf s'il est déclaré non améliorable, inhabitable ou inadapté ;

b) disposer de revenus annuels imposables de :

- minimum 27.400 € pour une personne isolée et de 34.200 € pour un couple (majorés de 2.500 € par enfant à charge) ;
- maximum 42.400 € pour une personne isolée et de 51.300 € pour une couple (majorés de 2.500 € par enfant à charge).

Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, la candidature n'est pas recevable.

Si vous êtes intéressés, les documents nécessaires à la constitution de votre demande sont à demander auprès de la Bourgmestre Véronique DAMEE (0475/708.022 : uniquement l'après-midi).

INFOS

Pierre TROMONT
1er Échevin
Échevin du Logement
Tél. : 0473 736 794
pierre.tromont@skynet.be

Les deux maisons sur le site de l'ancien abattoir communal

Discours inaugural prononcé par Madame la Bourgmestre - Véronique DAMEE

Messieurs les Députés,
Messieurs les Bourgmestres,
Mesdames et Messieurs les Mandataires,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités ;
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir dans notre bonne commune de QUIEVRAIN à l'occasion de l'inauguration des 16 logements que nous avons pu visiter sur site il y a quelques instants.

Aujourd'hui, en tenant compte du parc locatif de Boussu-Hauts-Pays Logement, de l'offre de l'Agence Immobilière Sociale « Des Rivières » de Saint-Ghislain et du logement du CPAS, QUIEVRAIN est à la norme fixée par le Gouvernement wallon à 10 % de logements sociaux sur son territoire.

Permettez-moi de rappeler ici que QUIEVRAIN entretient, depuis des décennies, une politique de logement social constante et que le droit de tout un chacun, consacré par la Constitution, d'avoir un logement décent, fut toujours une préoccupation primordiale.

J'en veux pour preuve qu'avant même que des normes soient fixées par les pouvoirs supérieurs, QUIEVRAIN disposait d'une société de logements sociaux de qualité et de proximité, le Foyer Quiévrainois, société qui, contrainte de répondre aux volontés de fusion et de regroupement, fut absorbée par une structure beaucoup plus importante et perdit, par-là, la dimension humaine et proche des résidents qui la caractérisait depuis toujours.

Le Collège communal, attentif à la demande toujours croissante de la population pour des logements adaptés, salubres, à loyer modéré et répondant à la mixité sociale, a déterminé les objectifs à atteindre pour répondre au mieux à cette demande, mais aussi pour développer une urbanisation harmonieuse et attractive de notre territoire.

En général, le citoyen considère que l'action publique en matière de logement se limite à la construction d'habitations sociales.

Pourtant, en regard des responsabilités qui lui incombent en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'insalubrité ou encore de mobilité, le pouvoir communal peut avoir un rôle beaucoup plus diversifié que celui de seul bailleur social.

Le Collège communal accorde donc une attention toute particulière à la promotion du logement moyen à destination des jeunes ménages candidats à la propriété.

Il entend aussi valoriser le logement résidentiel aussi bien en milieu péri-urbain qu'en centre-ville, à proximité des services et autres moyens de transports en commun.

La disparition des chancres urbains de QUIEVRAIN est une priorité. Aussi tous les projets publics et privés visant à rénover ou reconstruire sur les sites répertoriés dans le Plan communal de rénovation urbaine seront soutenus par le Collège communal, non seulement pour revaloriser tel ou tel quartier, mais également pour rendre à notre cité, une image plus positive et plus dynamique.

Assurer une politique de logement juste et solidaire, c'est aussi faire en sorte de prévoir une bouée de sauvetage pour celles et ceux à qui la vie ne fait pas de cadeaux et qui, du jour au lendemain, peuvent se retrouver dans des situations dramatiques.

C'est aussi faire en sorte que celles et ceux qui ont un réel besoin d'accompagnement pour parfaire leur insertion trouvent auprès des autorités communales un soutien correspondant à leur cas particulier.

C'est encore accorder une attention particulière aux personnes à mobilité réduite qui, moyennant un logement adapté, pourront poursuivre une vie en toute autonomie et respectueuse de leur dignité.

Pour que ces efforts aboutissent, tôt ou tard, la lutte contre l'insalubrité est un défi majeur auquel QUIEVRAIN n'échappe pas. C'est pourquoi le Collège veille à renforcer la surveillance et la lutte contre ce fléau et le surpeuplement des logements.

Voilà brièvement résumées quelques lignes directrices qui animent, constamment, la réflexion du Collège sur la problématique du logement.

Cette réflexion ne serait rien si elle n'était pas relayée par les services administratifs et techniques de l'urbanisme, des travaux et par notre conseillère en logements qui, avec le Collège, contribuent pleinement à l'aboutissement de tel ou tel projet.

Et lorsque comme aujourd'hui, des projets sont concrétisés, on ne peut que s'en féliciter parce que cette concrétisation répond à une des attentes les plus légitimes et les plus capitales qui soient : celle de bénéficier d'un toit, solide et sain, sans lequel nul ne peut mener une existence conforme à la dignité humaine.

Je vous remercie pour votre attention.

Chats errants

Campagne de stérilisation des chats errants sur le territoire communal

Si vous constatez la présence de chats errants non stérilisés dans votre voisinage, et non de chats domestiques en liberté, la commune de Quiévrain vous offre désormais la possibilité de les faire stériliser à partir du 23 juin 2014.

QU'EST-CE QU'UN CHAT « ERRANT » ?

Les chats errants sont des chats qui n'ont pas ou plus de propriétaire, qui sont maîtres de leurs déplacements et qui peuplent notamment les parcs, jardins et terrains vagues où l'homme lui assure volontairement ou non une partie de leur nourriture.

Leur mode de vie sauvage les amène à se reproduire de manière prolifique, ce qui peut causer des nuisances, notamment lors des périodes de reproduction : salissures, tapage nocturne, propagation d'infections, de parasites et de maladies (telles que la Leucose Féline (Felv), le Sida des chats, etc.) mais aussi la destruction de sacs-poubelles et l'éparpillement des déchets ménagers.

Un couple de chats peut donner jusqu'à douze chatons par an, soit six couples. Si ces six couples nés la première année s'accouplent à leur tour, cela fait 72 nouveaux chats au bout de deux ans. En cinq ans, la population féline peut donc théoriquement grimper de 15.552 unités si aucun élément extérieur n'intervient.

La stérilisation s'avère la meilleure réponse pour maîtriser la croissance exponentielle du nombre de chats errants.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

1. LE CERTIFICAT COSIGNÉ PAR LES VOISINS

Un certificat confirmant l'état d'errance du chat devra être signé par 3 personnes domiciliées à 3 adresses différentes, voisins du territoire de capture. Ce document servira de laissez-passer auprès du vétérinaire partenaire de la campagne.

Ce certificat mentionne également l'engagement du demandeur à ramener le chat opéré sur le territoire de capture dans la mesure où la réintroduction de chats opérés sur le même territoire s'avère indispensable pour eux et non nuisible pour l'entourage humain.

2. LE PRÊT DE CAGES DE CAPTURE

Le demandeur de la stérilisation peut introduire une demande auprès de l'Administration communale pour obtenir une cage qui permettra de capturer l'animal, moyennant une photocopie de la carte d'identité. La cage devra être remise en bon état et nettoyée, et une fois le chat remis sur son territoire d'origine. Le demandeur devra s'engager à rembourser intégralement la cage en cas de dégradation ou perte. Pour attirer le chat, un léger appât devra être placé à l'intérieur de la cage (viande ou poisson en petite quantité) qui se refermera dès que le chat y sera entré.

3. LA PRISE DE CONTACT AVEC LE CABINET VÉTÉRINAIRE PARTENAIRE

Il appartient aux demandeurs de contacter le cabinet vétérinaire partenaire de la Commune pour fixer un rendez-vous afin d'amener le chat en vue de l'opérer :

Cabinet vétérinaire Doyen - Querinjean

Rue de Valenciennes, 29 - 7380 Quiévrain - 065/43.03.32

4. L'OPÉRATION

Les chats mâles seront opérés par castration et les femelles par ovariectomie ou ovariohystérectomie (si elles sont gravides). Des sutures résorbables seront utilisées pour la peau. L'oreille droite du chat sera entaillée afin de pouvoir distinguer les chats stérilisés des autres. Si le chat capturé a déjà été stérilisé, l'entaille à l'oreille devra également avoir lieu.

L'euthanasie de l'animal ne sera pratiquée que si l'état de santé de ce dernier est gravement altéré.

5. LA REMISE DU CHAT DANS SON MILIEU DE VIE ET LA RESTITUTION DE LA CAGE

Le jour de la capture ou le lendemain, en fonction des indications du cabinet vétérinaire précité, les demandeurs devront aller rechercher le chat afin de le réintroduire dans son milieu de vie d'origine et, le cas échéant, ramener la cage prêtée par la Commune.

SUS AUX ABUS !

Attention, ce nouveau service ne concerne que les chats errants !

En tant que propriétaire d'un chat domestique, le citoyen est personnellement responsable d'en prendre bien soin, de ne pas l'abandonner, de le faire stériliser à ses frais s'il le souhaite et de le munir d'un signe de reconnaissance.

INFOS

Gaël ROBILLARD
Échevin du
Bien-être animal
Tél. : 0476 88 29 97
gaelrob@hotmail.com

Séance d'information

Dans le cadre de la problématique des chats errants, une réunion citoyenne sera organisée le mardi 17 juin à 18h30 à la Salle des Mariages (Rue Grande, 9) afin de débattre sur le sujet.

Prévention
Pour que le Barbecue reste un plaisir !

Avec les beaux jours reviennent les envies de barbecues. Connaissez-vous les conseils de base pour utiliser un barbecue en toute sécurité ? Infos, astuces… On vous dit tout !

INSTALLER UN BARBECUE

Quel que soit le type de barbecue, l'installation doit respecter certaines règles :

- Éloignez votre barbecue de toute source inflammable (arbres, feuillage…) ;
- Placez-le sur un sol stable ;
- vérifiez le respect des normes de sécurité par le fabricant ;
- disposez d'un moyen d'extinction (sable, extincteur…).

La mobilité de certains barbecues, réel avantage pratique, peut aussi être source d'insécurité. Les barbecues mobiles ont l'avantage de pouvoir se placer en fonction des vents dominants mais peuvent se révéler instables. Qu'il soit à gaz ou à bois, ces barbecues peuvent être très dangereux pour les enfants : projections de braise, renversement…

Une zone libre de 2 mètres autour du barbecue est obligatoire. Aucune matière combustible ne doit se trouver à proximité (tas de branchage, résineux, arbustes…). Ces barbecues ne doivent jamais être utilisés dans une véranda, appentis ou tout lieu partiellement ou totalement fermé. Des émanations toxiques (gaz carbonique, monoxyde de carbone) sont produites, peuvent intoxiquer les personnes à proximité.

Dans tous les cas, il est impératif qu'un adulte se tienne à proximité d'un barbecue allumé.

ALLUMER UN BARBECUE

Concernant les barbecues à gaz, l'allumage est en général aisé ; certains barbecues ne disposent cependant pas de système d'allumage automatique ; il est alors conseillé d'utiliser des allumettes de grande taille afin d'éviter tous risques de brûlure.

Pour allumer un barbecue à charbon, garnissez le fond du barbecue avec du papier journal froissé, sur lequel vous ajoutez des brindilles sèches puis du charbon de bois. Vous pouvez aussi utiliser un décapeur thermique pour allumer votre barbecue.

Évitez les blocs d'allumage ou tout autre produit chimique. Peu écologiques, ils peuvent donner un goût désagréable aux aliments.

Attention :

- **Ne jamais utiliser d'alcool à brûler ou tout autre liquide inflammable**
- **Toujours prévoir un seau de sable ou une source d'eau à proximité**
- **Dans la mesure du possible, toujours installer un barbecue de biais par rapport au vent**
- **Ne pas faire de barbecue en période de canicule ou par grand vent**
- **Ne jamais laisser un enfant s'approcher du barbecue, ni manipuler les outils de cuisson**
- **Utilisez des gants de cuisine.**

CUIRE AU BARBECUE

- Il est fortement conseillé d'utiliser des ustensiles de cuisine adaptés à la cuisson au barbecue (long manche en bois de préférence)
- Toujours huiler la grille de cuisson avant la cuisson afin d'éviter que les aliments ne collent
- Pour éviter le noircissement des aliments, cuire lentement en plaçant les viandes et poissons à plus de 10 cm des braises. Le noircissement apparaît quand les graisses s'enflamment au contact des braises et carbonisent les aliments. Le danger : la production d'une substance cancérigène. Il est conseillé de ne pas manger les parties noircies des aliments. Un danger à relativiser si la consommation de **cuisine au barbecue** est occasionnelle.

INFOS

Gaël ROBILLARD
Échevin des Services de Secours
Tél. : 0476 88 29 97
gaelrob@hotmail.com

Brûlure, réagissez vite…

Si malgré nos conseils, vous vous infligez une brûlure en utilisant votre barbecue ou toute autre source de chaleur telle que fer à repasser, grille de four, plaque électrique…, agissez rapidement ! La peau a été portée à une température extrêmement élevée. Si vous ne faites rien, cette chaleur intense va se diffuser et atteindre les tissus les plus proches.

FAITES CESSER LA SITUATION À RISQUE DE BRÛLURE

- Si les vêtements de la personne brûlent, l'asperger d'eau ou la rouler dans une couverture pour étouffer le feu.
- S'il s'agit d'une brûlure par appareil électrique, le débrancher. Couper le courant s'il s'agit d'une brûlure électrique.
- S'éloigner de la source de brûlure.

PRATIQUEZ RAPIDEMENT LE «COOLING»

Le cooling est une méthode consistant à refroidir la zone brûlée de manière à empêcher la chaleur de se diffuser aux tissus profonds, la brûlure de s'étendre et la douleur de s'intensifier. La technique est simple, il suffit de faire couler de l'eau fraîche sur la zone brûlée.

- Cette eau doit être propre, mais pas spécialement stérilisée. Aussi, l'eau du robinet convient très bien. On peut aussi utiliser une pomme de douche ou un tuyau d'arrosage.
- L'eau ne doit pas être trop froide. Une température de 10 à 25° convient bien, l'idéal étant 15 à 18°.
- L'eau doit couler sur la blessure pendant 10 à 30 minutes. Cela paraît long, mais c'est la durée nécessaire pour évacuer le maximum de chaleur.
- Le jet ne doit pas être dirigé directement sur la brûlure, mais au-dessus, de manière à ce que l'eau ruisselle sur la zone atteinte.
- S'ils ne collent pas à la peau, prendre soin d'ôter les vêtements avant de refroidir la plaie.
- Attention à ne pas continuer le refroidissement si des frissons apparaissent ou si la victime semble avoir très froid.
- Surélever la zone brûlée si c'est possible (pied, main), afin d'éviter l'œdème.

On peut retenir la formule de 3 fois 15 : 15° (pour la température de l'eau), 15 minutes (pour la durée), 15 cm (distance à laquelle l'eau doit arriver pour ruisseler).

Attention, la zone brûlée doit être refroidie, mais pas la personne qui pourrait souffrir d'hypothermie. Ne pas l'exposer au froid.

BRÛLURE : QUAND DEMANDER UN AVIS MÉDICAL ?

- Si la zone brûlée est plus grande que 10 fois la paume de la main pour un enfant et 20 fois pour un adulte, il faut appeler les Services de Secours (composer le 112).
- En cas de brûlure électrique, chimique, appeler les Services de Secours (composer le 112).
- Si la brûlure concerne le visage, le cou, les organes génitaux, les articulations, les mains ou les pieds ou si elles sont en cercle autour des bras ou des jambes, il faut consulter un médecin, même si la zone brûlée semble peu étendue.

INFOS

Vincent PICCIRILLO
Adjudant au Service Incendie de Quiévrain
0473/742.001
vincent.piccirillo@skynet.be

- Si la personne brûlée est un très jeune enfant ou au contraire une personne très âgée, un avis médical est indispensable.
- Dans les autres cas, il faut un avis médical si la surface de la brûlure excède la moitié de la paume de la main du brûlé.

COMMENT PROTÉGER LA ZONE BRÛLÉE ?

Pour amener la personne brûlée chez le médecin ou à l'hôpital, enveloppez les zones brûlées à nu dans un champ stérile ou un drap, une alèze repassée pour le transport.

Si l'on n'en a pas sous la main, on peut la recouvrir d'un film plastique alimentaire transparent.

LES ERREURS À ÉVITER

Voici quelques réflexes à éviter :

- En cas de brûlure grave, il ne faut étaler AUCUN produit sur la brûlure. Pas d'antiseptique, pas de lait, pas de beurre ou de graisse. Rien.
- Dans l'immédiat, il ne faut pas faire de pansement. Simplement envelopper les zones brûlées comme expliqué ci-dessus.
- L'eau qui refroidit ne doit pas être à moins de 15°. Il vaut mieux qu'elle soit un peu tiède que glacée.
- Ne pas chercher à enlever les vêtements s'ils collent à la blessure.

Police

Vastes opérations de contrôles à Quiévrain et dans les environs

Le vendredi 9 mai en fin de journée, une opération de contrôles à grande échelle a de nouveau été organisée par les forces de Police. Un point de contrôle sur chaque commune de la Zone de Police a été déployé. Toutes les deux heures, les lieux de contrôle changeaient.

L'objectif de ce genre d'opérations est d'occuper le terrain et de montrer aux éventuels délinquants qu'à tout moment, ils peuvent tomber sur un contrôle de police. Des agents français, dont la Gendarmerie de Bavay, étaient également présents lors des contrôles. Outre des contrôles dans les centres et à des carrefours stratégiques, des patrouilles ont aussi été réalisées dans les villages plus ruraux tels que Baisieux.

L'opération de vendredi a donné des résultats. Ainsi un véhicule contrôlé n'était pas en règle ni d'assurance, ni de contrôle technique… mieux le conducteur circulait avec de fausses plaques françaises! Deux voitures ont été immobilisées car les conducteurs étaient sans permis. Trois personnes ont été prises pour alcoolémie. Leur permis leur a été retiré pour une durée de 15 jours. Douze PV de roulage ont été rédigés pour diverses infractions. Un PV a été réalisé contre un conducteur en défaut de contrôle technique. Enfin, un conducteur étranger a également reçu un PV. Il était en infraction de roulage à Quiévrain.

Dispositif de contrôle à la rue du Marais au carrefour vers le Séminaire

RENAULT CLIO R.S.
INSPIRÉE PAR LA COMPÉTITION

6 vitesses séquentielles avec palettes au volant : à vous de jouer

Avec son châssis inspiré par la formule 1, son puissant moteur turbo 2.0 16V 200ch et son design sportif, elle semble tout droit sortir d'un jeu vidéo. Clio R.S. est née sur circuit et est équipée des fameuses palettes au volant permettant d'opérer les passages de vitesse en seulement 150 millisecondes.

Vous conservez à tout moment le contrôle de cette voiture. Aussi bien sur circuit que dans la ville. Et cela grâce à ses différents modes de conduite - telle la super nerveuse position «Race». Alors Prêt à dompter la bête ?

RENAULT QUALITY MADE

RENAULT WORLD CHAMPION ENGINE

6,3 /100 KM. 144 G CO_2/KM.

Informations environnementales (A.R. 19.03.2004) sur www.renault.be. DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. Renault préconise elf

Garage DUFOUR

Rue de Boussu 145 - 7333 TERTRE - Tél : 065 621 221

RENAULT

CONCEPT - services DM

Entreprise agrée titres-services - n°05132

CENTRE DE REPASSAGE :

votre linge repassé en 24h CHRONO
prise et remise à domicile gratuitement

AIDES-MÉNAGÈRES :

toutes tâches ménagères, courses,
accompagnement de personnes à mobilité reduite, ...

DÉBORDÉE ? LA SOLUTION
LE TITRE-SERVICE - SOIT 6,30€/h
(9,00€ - 30% réduction fiscale)

QUIEVRAIN 065/780 057
NOUVEAU NUMÉRO **0476/211 536**

HONNELLES 065/676 508
0476/813 476

QUIÉVRAIN TABAC SHOP

GRAND CHOIX DE

Cigarettes • Cigares • Tabac • Cigarette électronique

Machine à tubes électroniques

Accessoires fumeurs • Téléphonie • Articles cadeaux

Confiseries • Boissons Chaude et Fraîches

Rue de Valenciennes 102 - **QUIÉVRAIN** - Tél. : 065 642 512

Ouvert du lundi au dimanche de 7h à 22h non stop

Environnement

La Commune de Quiévrain partenaire du Contrat de Rivière Haine!

L'engagement des différents gestionnaires (Région wallonne, Province de Hainaut, les 18 Villes et Communes partenaires), membres du comité de rivière et partenaires du Contrat de Rivière a été signé le jeudi 20 mars 2014 à l'Abbaye de Saint-Denis en Brocqueroie.

Officiellement signé et ratifié, ce Programme d'actions ou protocole d'accord est d'application depuis janvier 2014. Il compile les actions visant la protection, la valorisation et la restauration des ressources en eau de notre vallée, la Haine.

Entretien des cours d'eau, économie d'eau, dialogue avec les agriculteurs, lutte contre les inondations, la commune s'est engagée dans un programme ambitieux mais en phase avec sa volonté d'actions.

INFOS

Samuel Quiévy
Conseiller en Environnement
de la commune
Tél. : 065 450 475
samuel.quievy@quievrain.be

Cellule de coordination du contrat de rivière Haine
Tél. : 065/336.661 - 0496/386.721
info@contratrivierehaine.com

Muriel Monoyer, Échevine de l'Environnement lors de la signature officielle du protocole d'accord

Fleurissement

Des fleurs pour nos écoles

Guidées par un passionné, M. Guy Amand, nos petites têtes blondes des écoles de Baisieux, Quiévrain et Audregnies ont pu mettre la main à la terre. Initiés aux bases du jardinage, nos élèves ont pu semer leurs propres fleurs qu'ils ont vu grandir au fil des jours. Enfin, ils ont mis tout leur cœur à replanter les fleurs dans des bacs qui orneront les cours de recréation.

Cette action pourrait être renouvelée et amplifiée dans les années à venir.

INFOS

Muriel MONOYER
Échevine de l'Environnement
Tél. : 0477 189 311
monoyermuriel@hotmail.com

Jardins

Quiévrain : Commune Maya, mais comment agir chez soi ?

La Wallonie donne à présent l'opportunité aux particuliers d'agir en faveur des insectes pollinisateurs dans leur propre jardin. Le label «Jardin Maya» est accessible à tous, aux férus de jardinage comme aux novices.

DEVENIR JARDIN MAYA… COMMENT PROCÉDER ?

La première chose à faire est de contacter le cercle horticole participant le plus proche. Lors d'une journée de sensibilisation, d'une conférence ou simplement durant les heures d'ouverture du cercle, vous recevrez toute la documentation nécessaire pour démarrer correctement votre jardin «Maya». Le jardinier «Maya» s'engagera, par le biais d'une charte respecter deux choses toutes simples :

1. Ne plus utiliser de pesticides au jardin
2. Semer 10 m² de pré fleuri

Il est toujours possible d'approfondir cette démarche en installant un hôtel à insectes, en plantant des arbres, arbustes indigènes mellifères ou des arbres fruitiers. Toutes ces techniques sont également explicitées dans les brochures d'accompagnement éditées et distribuées par la DGO3.

VOUS ÊTES UN APICULTEUR OU DÉSIREZ LE DEVENIR ?

A l'heure où l'abeille est menacée, l'apiculture connaît un bel engouement. La mise en place du Plan Maya est à l'image de cet enthousiasme grandissant pour l'élevage de nos abeilles ! L'apiculture est un art qui se pratique avec passion mais aussi grâce à des connaissances scientifiques et techniques permettant un élevage de qualité.

Le Plan Maya soutient activement la recherche et le secteur apicole en Wallonie. L'accent est ainsi mis sur la formation et l'encadrement des apiculteurs.

Vous trouverez plus d'informations sur le blog de la section apicole des Hauts-Pays : http://sectionapicoledeshauts-pays.blogspot.be/

INFOS

Samuel Quiévy
Conseiller en Environnement de la commune
Tél. : 065 450 475
samuel.quievy@quievrain.be

RESTAURANT GREC

Giorgios

c'est aussi l'organisation de toutes vos cérémonies :

Mariage, Baptême, Conférence, ... dans les plus belles salles de la région ou dans notre restaurant.

Nouveau : une terrasse est à votre disposition !

Ouvert du mardi au samedi de 18h à 23h30 - Le dimanche de 12h à 14h30 et de 18h30 à 23h30
Fermé le lundi sauf férié

Nous n'acceptons pas les cartes de crédit.

Tél. : 065 430 295

3, Place du Parc – QUIÉVRAIN

La Menuiserie

35 ans d'expérience

GIOPP Pino

Menuiserie intérieure et extérieure

Bois - Alu - PVC

Portes - Châssis - Volets - Escaliers - etc

DEVIS GRATUIT - PRIME À LA RÉGION WALLONNE
CONDITIONS SPÉCIALES
POUR CHÂSSIS ET PORTES EXTÉRIEURES

Rue des Wagnons, 38 - 7380 QUIÉVRAIN

Tél. : 065 43 14 19 - GSM : 0497 311 548

Atelier : rue du Cheminau, 50A - 7380 QUIÉVRAIN

ASSUREURS CONSEIL

ABRASSART VANKERKOVEN

Assurances toutes compagnies

LES MEILLEURES CONDITIONS EN ASURANCE AUTO

Comparaison des prix entre 10 compagnies

Gestion gratuite de votre dossier

Rue Ferrer, 30 - 7350 THULIN

Tél. : 065/631 408
065/631 422

Réglementation

Produits phyto, la nouvelle loi et les particuliers

TERRAINS PUBLICS : CERTAINS TROTTOIRS INTERDITS DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (PPP) !

A partir du 1er juin 2014, il sera interdit d'épandre des produits phytosanitaires sur des terrains publics revêtus s'ils sont à proximité d'un réseau de collecte (filet d'eau, égout…) ou d'une eau de surface (rivière, mare, etc.).

En clair, si votre trottoir est « revêtu » et qu'il jouxte un filet d'eau, avec ou sans bouche d'égout, il vous sera interdit d'y appliquer quel que PPP que ce soit, qu'il soit labellisé « écologique » ou non.

Ces dispositions concernent tous les espaces publics. Il ne sera donc plus question d'utiliser un anti-mousse sur un trottoir s'il y a un filet d'eau ou une rigole à proximité. A noter que, de toute façon, l'usage des PPP sera totalement interdit dans les espaces publics à partir de 2019.

LES ZONES TAMPONS : DES ZONES DE SÉCURITÉ SANS PPP

En outre, la loi prévoit des espaces supplémentaires, dits « zones tampons », sur lesquels l'application des PPP sera interdite. Ces zones tampons pourraient concerner assez souvent les terrains privés.

Prenons le cas le plus simple : si votre trottoir est relié à un filet d'eau, vous ne pourrez épandre de PPP sur ce trottoir. Mais au-delà, sur votre pelouse, par exemple, il faudra aussi compter une zone tampon d'un mètre, sur laquelle l'application de PPP ne sera plus autorisée (voir schéma, cas 1).

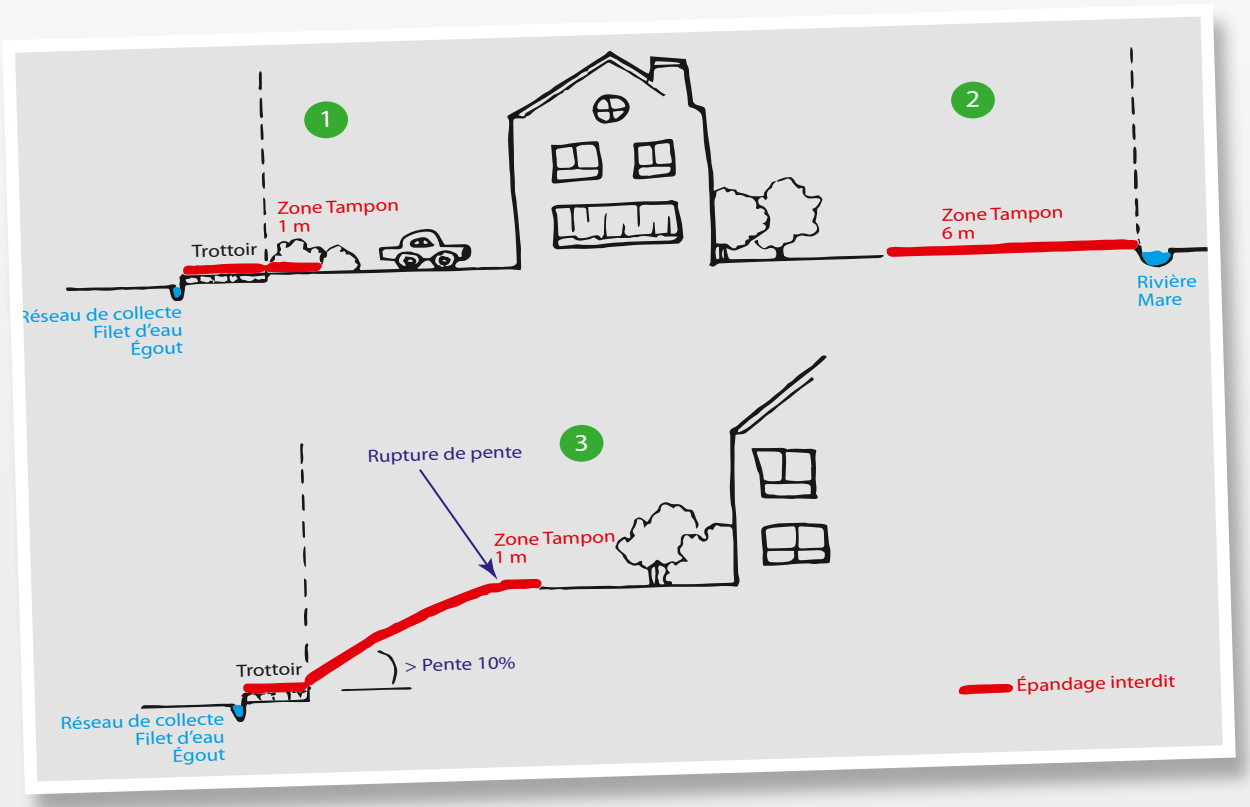

POURQUOI « ZÉRO PHYTO » ?

On pourrait s'étonner que les pouvoirs publics souhaitent à présent bannir totalement l'usage des produits phytopharmaceutiques, après l'avoir autorisé et pratiqué durant des années. On sait depuis longtemps que ces produits sont dangereux pour la santé, ce que démontre un nombre croissant d'études. Mais les habitudes ont la vie dure : la volonté d'éradiquer coûte que coûte les « mauvaises herbes », la facilité d'emploi de ces produits et la méconnaissance des méthodes alternatives dans la lutte contre les plantes indésirables sont des facteurs qui expliquent en partie la persistance de l'usage de PPP nocifs. Aujourd'hui, le législateur a mis en balance les avantages de ces produits avec leur bilan sanitaire et environnemental, qui est assez lourd, et il a conclu qu'il était indispensable de se convertir sans tarder à d'autres moyens, plus respectueux de la santé et de l'environnement.

Propreté publique

Entretien des trottoirs, accotements et filets d'eau

La nouvelle règlementation sur l'usage des produits phytopharmaceutiques ne doit pas dissuader le citoyen d'entretenir trottoir, accotement et filet d'eau devant son immeuble. Rappel utile et astuce pratique.

Afin que chacun participe à l'embellissement de notre Commune et de notre cadre de vie, rappelons que chaque citoyen doit entretenir les trottoirs, accotements et filets d'eau devant son immeuble. Il n'incombe donc pas aux ouvriers communaux de procéder à cet entretien. En outre, les matières ou objets résultant du nettoyage doivent être ramassés et évacués.

INFOS

Muriel MONOYER
Echevine de l'Environnement
Tél. : 0477 189 311
monoyermuriel@hotmail.com

Rappel des articles 88, 90 et 134 du Règlement de Police de la Commune de Quiévrain prévoyant une amende administrative en cas de non respect :

CHAPITRE 4 : HYGIÈNE PUBLIQUE

Section 1 : Propreté de la voie publique

SOUS-SECTION 1 : NETTOYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE

Art. 88 : Propreté des trottoirs

§ 1 – Tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté de l'accotement, du trottoir, de l'espace réservé à la voirie ou au trottoir, et du filet d'eau aménagés devant la propriété qu'il occupe.

§ 2 – Pour les filets d'eau et les trottoirs construits en dur, le nettoyage à l'eau doit être effectué chaque fois que nécessaire, sans préjudice des dispositions prévues à l'article 12 qui précise que par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

Art. 90 : Végétation spontanée

Tout riverain d'une voie publique est tenu d'enlever les végétations spontanées des filets d'eau, trottoirs ou accotements.

SOUS-SECTION 7 : SALUBRITE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DES IMMEUBLES BATIS OU NON

Art. 134 : Entretien des terrains bâtis ou non

(SA) Tout terrain, bâti ou non, doit être entretenu au moins deux fois l'an avant le 15 juin et avant le 15 septembre.

Cet entretien consiste plus spécialement à détruire et à enlever les herbes nuisibles et les plantes non protégées par des dispositions légales ou décrétales.

Les accotements et les fossés séparant les parcelles de la voie publique doivent également être dégagés et entretenus.

Une alternative aux produits phyto ?

Comme vous pouvez le lire à la page voisine, petit à petit les produits phytopharmaceutiques vont être interdits, voici donc une petite recette de fabrication de désherbant maison, de M. Dominique Glaude, membre du PCDN de Quiévrain.

Pour un désherbant efficace :

Mélanger 350 gr à 400 gr de bicarbonate de soude par litre d'eau de pluie chauffée à 45 - 50 °c maximum pas plus, laissez refroidir et utilisez directement.

Voilà une bonne solution peu couteuse et respectueuse de notre environnement !

Soyons donc acteurs de l'amélioration de la qualité de vie de tous !

Belfius

Val d'Haine et Haut-Pays scrl

Quiévrain

Rue Grande, 49 - Tél. : 065 45 05 05

Heures d'ouverture agence

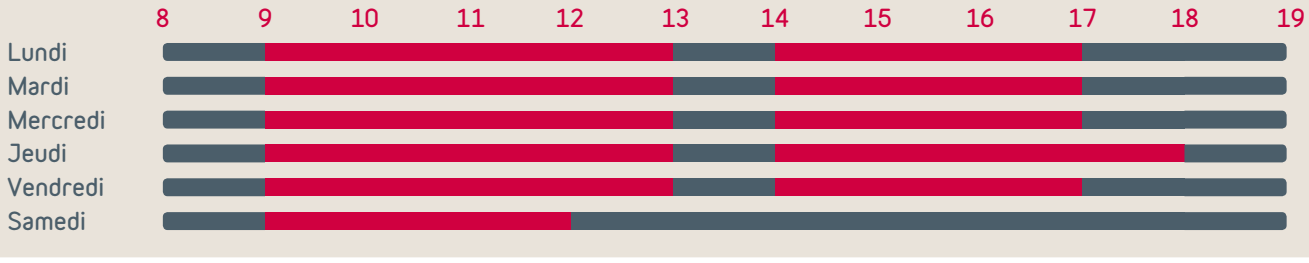

Nos autres agences à votre service :

Boussu	065 76 56 30	Élouges	065 71 80 30
Dour	065 71 82 10	Tertre	065 60 30 50

Rejoignez-nous sur facebook.com/Belfius

twitter.com/Belfius

Retrouvez-nous sur LinkedIn

Belfius
Banque & Assurances

Travaux public

Enfin : la rénovation de la rue du Chemineau est terminée !

C'est dans le bulletin communal de décembre 2013 que nous vous parlions de l'important chantier de rénovation de la rue du Chemineau (du carrefour avec la rue du Transvaal jusqu'au carrefour de la Place du Centenaire) entamé dans le début du second semestre 2013.

Il vous était fait part du démarrage laborieux de ce chantier, perturbé par d'importants incidents à répétition (fuites de gaz notamment).

Enfin, début mai 2014, le chantier a été finalisé par la pose du revêtement bitumeux et la réalisation des jonctions avec les deux carrefours précités.

Si celle réalisée avec la rue du Transvaal n'était guère compliquée, celle qui consistait à redessiner l'arrivée de la rue du Chemineau sur la Place du Centenaire était, elle, plus délicate à réaliser. En effet, la suppression du rond-point de cette place et l'aménagement des nouvelles surfaces de circulation et de stationnement devaient conduire à un ensemble parfait.

C'est aujourd'hui chose faite et, après bien des péripéties, les déplacements ont repris un cours normal.

Ce n'est pas faute d'avoir surveillé le chantier avec une attention constante qui a prolongé le délai de réalisation.

De nombreuses visites sur le terrain ont été organisées, pour la plupart en concertation avec les riverains et un suivi rigoureux des opérations a été assuré par les services techniques communaux, que nous remercions au passage, pour le sérieux de l'assistance procurée.

Il faut savoir que les entreprises de génie civil qui ont en charge ce type de chantier ne sont pas, à demeure, sur un seul et même chantier. Elles travaillent généralement sur plusieurs sites, simultanément, ce qui ne permet pas toujours de respecter à la lettre les délais fixés lors de l'attribution des travaux.

Comme pour les autres gros chantiers que Quiévrain a connus récemment, les entreprises ne sont pas livrées à elles-mêmes : les services communaux suivent (pour ne pas dire « harcèlent ») les responsables de chantier pour que tout se déroule en occasionnant le moins de désagrément possible aux riverains.

Nous remercions donc ces derniers pour leur compréhension, leur patience souvent mise à rude épreuve, et nous leur souhaitons de profiter pleinement, désormais, de leur nouveau cadre de vie.

INFOS

Véronique DAMÉE
Bourgmestre
Tél. : 0475 708 022
veronique_damee@yahoo.fr

Service public
Le taxi social à votre disposition ?

Avant la mise sur pied du taxi social, de nombreuses personnes limitaient leurs déplacements ou devaient compter sur la disponibilité d'amis ou de membres de leurs familles pour effectuer leurs vacations qu'elles soient administratives, bancaires ou simplement pour l'approvisionnement mensuel en grande surface.

C'est dans ce but que le projet «Réseau Proximité Mobilité» a été créé afin d'apporter une réponse aux problèmes de mobilité pour un public bien défini et surtout défavorisé. Ce service est accessible aux personnes disposant d'un revenu inférieur ou égal au seuil de vie décente et s'adresse uniquement aux citoyens des communes de Boussu, Hensies et Quiévrain.

Ce service de taxi social est un service de transport d'intérêt général dont la vocation est avant tout sociale ; il ne peut donc se substituer ni aux taxis conventionnels, ni aux ambulances ou services spécialisés dans le transport de personnes malades ou handicapées qui ont un besoin plus spécifique d'une assistance particulière pour se déplacer.

En 2013, la moyenne mensuelle des courses aller-retour était de 120 pour notre entité ; pour les 3 communes desservies, il y a eu 5667 trajets en 2013 soit une augmentation de 43 % par rapport à 2011 ; c'est dire que la mise en fonctionnement du taxi social fut une nécessité qui agrée de plus en plus de personnes. Il faut ajouter que le tarif est très attractif : c'est un forfait de 2,40 euros qui est réclamé pour un maximum de 8 Km augmenté de 0,30 euro par Km supplémentaire, tout en restant dans un rayon de plus ou moins 25 Km au départ du domicile de la personne prise en charge.

L'unanimité des personnes transportées apprécie les services du chauffeur, accompagnateur qui est ponctuel, discret, et qui n'hésite jamais à les aider dans la limite de ses compétences toujours dans la bonne humeur.

INFOS

Claude Levecq
Echevin des Affaires sociales
Tél. : 0479 388 444
claude.levecq45@gmail.com

Les réservations sont à faire la veille avant 16h au 065/450.609 pendant les heures de bureau.

Avis du Service Communal des Pensions

Durant les mois de juillet et août, les permanences SPF Sécurité Sociale (Vierge Noire) seront suspendues. Elles reprendront exceptionnellement le mardi 2 septembre avec toujours une permanence le 4ème mardis de chaque mois, de 9h30 à 11h30.

Les permanences «Pensions» de l'Office Nationale des Pensions seront assurées le mardi 8 juillet et le mardi 12 août (sous réserve). Celles-ci sont assurées de 9h à 11h30.

Toutes ces permanences se déroulent dans les locaux du CPAS – 1er étage, Rue Grande 7/9.

Pour tout autre demande en dehors de celles-ci, il vous est toujours possible de vous adresser à notre agent communal Mme Sandra Audin.

Voyage senior
Une sortie divertissante entre château et autruches

INFOS

Claude Levecq
Echevin des Affaires sociales
Tél. : 0479 388 444
claude.levecq45@gmail.com

C'est au château de Lavaux-Sainte-Anne que le Service des Affaires Sociales avait emmené ses aînés, suivi du repas et de la visite de l'autrucherie du Doneu. Malgré le temps maussade et incertain, le soleil nous accompagna pour les différentes visites, une journée très agréable pour tous.

Carrefour des générations
Des rencontres riches et étonnantes

Déjà organisé depuis plusieurs années dans notre commune, le carrefour des générations initié par la fondation « Roi Baudouin » veut mettre les relations intergénérationnelles en valeur à travers de nombreuses activités.

Mieux vivre ensemble et surtout transmettre et partager, faire participer les jeunes et les aînés dans différentes activités, c'est le but de ce carrefour des générations.

C'est au Foyer Notre Dame de Paix à Audregnies qui avait spontanément accepté de nous héberger, que ce déroula ce carrefour 2014, une cinquantaine de résidents valides purent ainsi participer à cette journée dans une ambiance festive.

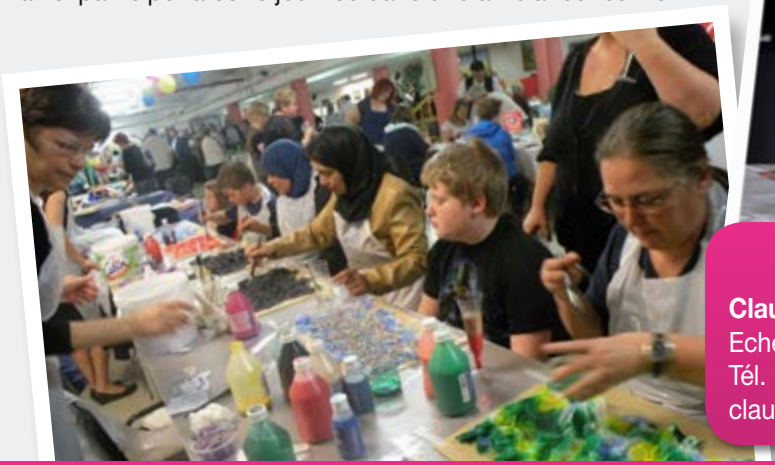

INFOS

Claude Levecq
Echevin des Affaires sociales
Tél. : 0479 388 444
claude.levecq45@gmail.com

Repas chauds
Un nouveau véhicule au CPAS !

Après 12 années de livraison des repas à domicile, nous avons récemment remplacé notre camionnette ; parallèlement, nous avons opté pour l'équiper de containers chauffants plutôt que de l'armoire chauffante que nous possédions.

Cette armoire inox fixée à demeure sur la camionnette n'était d'une part pas idéale pour son nettoyage quotidien et du fait de son poids (environ 200 Kg) et de ses attaches, ne permettait pas son transfert dans un autre véhicule en cas de panne, ou d'entretien régulier.

Les nouveaux containers quant à eux atteignent la température de 80° en quelques minutes, du fait de leur poids sont facilement transférables dans un autre véhicule et en outre, permettent d'associer un container avec plaque réfrigérante pour les desserts quotidiens.

Je rappelle que la cuisine de collectivité, véritable service traiteur, vous livre à domicile des repas chauds, à des prix très démocratiques par exemple : 6,30 € pour un isolé, 11,30 € pour un couple (prix élaboré suivant les revenus) entrée, dessert compris ; vous avez le choix entre 2 menus suivant la liste mensuelle qui est proposée.

Ce service n'est pas la soupe populaire d'antan distribuée aux personnes nécessiteuses, c'est un véritable service traiteur à domicile, dirigé par du personnel qualifié diplômé, dont le CPAS peut s'enorgueillir pour sa qualité et son fonctionnement.

INFOS

Claude Levecq
Président du CPAS
Tél. : 0479 388 444
claude.levecq45@gmail.com

Article 27
Accès à la culture pour tous

Notre Centre Public d'Actions Sociales (CPAS) met tout en œuvre pour ses défavorisés ! Ce public connu par notre CPAS peut bénéficier de différentes activités culturelles soit entrées à des musées, au théâtre, à différents spectacles.

C'est ainsi que le vendredi 6 juin prochain, un car les emmènera au festival folklorique de St-Ghislain pour le prix dérisoire de 1,25 € par participant !

Toujours pour le même prix, le 22 août, ils pourront visiter PARIS suivant un programme élaboré ; n'hésitez pas à vous renseigner, à vous inscrire d'urgence auprès des assistantes sociales qui vous accompagneront pour ces manifestations.

article 27

INFOS

Claude Levecq
Président du CPAS
Tél. : 0479 388 444
claude.levecq45@gmail.com

Hommage

Monsieur Jean DELSAUX, Conseiller au CPAS nous a quittés tout récemment. Les contraintes de publication de l'actuel bulletin communal ne nous ont pas permis d'honorer, comme nous le souhaitions, la mémoire de ce Quiévrainois qui tint une place importante dans le milieu politique local.

C'est ce que nous ferons lors de la prochaine parution.

En attendant, le Collège et nos mandataires auprès du Conseil de l'Action Sociale présentent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

UMONS
Université de Mons

Bien + qu'une Université

- Portes ouvertes
  Samedi 21 juin 2014 (de 9h à 12h30)
  1er jour des inscriptions
  www.umons.ac.be/futuretudiant

- Cours préparatoires
  Du 18 août au 5 septembre 2014
  3 semaines de cours pour se (re)mettre à niveau avant la rentrée en biologie, chimie, mathématique, physique, anglais, économie et gestion
  www.umons.ac.be/courspreparatoires

- Franchir le cap... Cours introductifs
  du 9 au 12 septembre 2014
  1 semaine d'activités avant la rentrée pour faire connaissance entre nouveaux étudiants
  www.umons.ac.be/sepreparer

WWW
umons.ac.be

POLYTECH
MÉCA
MATÉRIAUX
ARCHI
INFORMATIQUE ET GESTION
GÉOLOGIE
MINES
CHIMIE
ELEC

ARCHI URBANISME

WAROCQUÉ
GESTION
ÉCONOMIE

40 FORMATIONS DU BACHELIER AU DOCTORAT

TRADUCTION INTERPRÉTATION

MÉDECINE BIOMED PHARMA

DROIT

facebook.com/
ChoisirUmons

PSYCHO ÉDUCATION LOGOPÉDIE

SCIENCES
MATH
CHIMIE
BIOLOGIE
INFORMATIQUE
PHYSIQUE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DISPONIBILITÉ • RÉACTIVITÉ • RAPIDITÉ

SPRL Daniel Grasselli

DE LA CRÉATION À LA DISTRIBUTION DE TOUS TYPES DE DOCUMENTS

Affiches, Flyers, Brochures, Cartes de visite,
En-têtes de lettre, Factures ...

Mais aussi ...

Responsable des bulletins communaux de
Mons, Dour, Frameries, Boussu, Hensies, Quiévrain,
Honnelles, Lens, Brugelette et Crespin (France)

285, route de Valenciennes - 7301 BOUSSU
Gsm : 0475 814 526 - daniel.grasselli@skynet.be
Tél. : 065 351 466 - Fax : 065 355 380

ONE
Vive les vacances avec les enfants !

Voyage à l'étranger ou excursion d'un jour, soyez prévoyants. Pensez à emporter avec vous la carte de vaccination de chacun ! Attention : certaines destinations demandent des vaccins spécifiques. Consultez votre médecin au moins 6 semaines avant votre départ.

LA VOITURE

La route est parfois longue et l'enfant peut très vite perdre patience !

Pour atténuer le mal du transport (mal être, nausées, vomissements), mangez léger avant le départ. L'eau reste la boisson idéale. Utilisez un pare-soleil. Aérez la voiture régulièrement tout en évitant les courants d'air. Prévoyez des pauses. Arrêtez-vous toutes les deux heures pendant 20 minutes pour prendre l'air, boire, aller aux toilettes,… De plus en plus d'aires d'autoroutes sont équipées d'espaces de jeux. Ne jamais laisser l'enfant seul dans la voiture à l'arrêt, même s'il dort.

L'AVION

Un enfant peut voyager en avion à partir de 2-3 semaines de vie. L'enfant de moins de 2 ans voyage sur vos genoux. Pour le décollage et l'atterrissage, vous l'attacherez avec votre ceinture. A partir de deux ans, il occupe une place assise. Prendre le sein ou un biberon d'eau pour le tout petit, mâcher un chewing-gum pour l'enfant plus grand diminue les maux d'oreilles au décollage et à l'atterrissage. Pensez à prendre une couverture ou un lainage pour l'enfant car il peut faire frais dans un avion.

LA BAIGNADE

Ne laissez jamais votre enfant seul près d'un point d'eau. Même à la maison, dans une petite piscine gonflable ou « coquillage », les noyades arrivent encore trop fréquemment. Quelques centimètres d'eau et quelques secondes suffisent pour se noyer.

LE SOLEIL

Le soleil est bon pour la santé mais en excès, il peut provoquer coup de soleil et insolation.

Adoptez ces quelques précautions :

- Evitez d'exposer votre bébé de moins d'1 an au soleil.
- Gardez-le à l'ombre sous un parasol, sous les branches d'un arbre, …
- Faites jouer les enfants à l'ombre entre 11h et 15h.
- Couvrez la tête des bébés et des enfants, faites- leur porter un t-shirt sec et des lunettes de soleil qui protègent des UV (norme CE).
- Appliquez régulièrement aux enfants une crème solaire résistante à l'eau et d'un indice de protection 30 minimum.
- Donnez de l'eau nature pour éviter la déshydratation.

L'insolation se produit lorsque l'excès de chaleur fait monter la température du corps.

Elle se manifeste par de la fièvre, des maux de tête, un malaise général, des vomissements éventuels. Que faire ?

- Asseoir l'enfant à l'ombre
- Lui donner à boire de l'eau légèrement salée le plus souvent possible
- Poser des compresses froides sur son front pour faire baisser la température
- Contacter un médecin

Consultation pour enfants
24, rue de la gare

Mme Grisafi 0499/572.627
pour la consultation du lundi

Mme Scouvemont 0499/572.805
pour la consultation du jeudi

Guide pratique
Tout savoir sur le commerce ambulant

Vous souhaitez exercer une activité ambulante, c'est-à-dire vendre en porte-à-porte, sur la voie publique, sur les marchés publics ? Votre Agence de Développement Local a élaboré pour vous un guide pratique intitulé « S'installer comme commerçant ambulant ? ».

Ce guide vous indique le chemin à suivre quant aux obligations administratives et légales qui s'appliquent pour une telle activité. En effet, le commerce ambulant est une profession réglementée qui s'exerce sur la voie publique, les marchés, les fêtes foraines, les galeries commerciales, les halls de gare, …. Depuis le 1er octobre 2006, la réglementation relative au commerce ambulant a été sensiblement étendue.

Ce guide est consultable sur notre site internet : http://www.adl-hqh.be/

Conseils
Victime d'un accident du travail ? Renseignez-vous !

Vous avez eu un accident du travail ? Votre conjoint, un parent ou un ami se trouve dans cette situation ? Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide ?

Vous recevrez des conseils pour savoir comment votre accident du travail va se régler ou comment obtenir les indemnités auxquelles vous avez droit.

Vous pourrez obtenir des informations sur la législation sur les accidents du travail.

Vous pouvez faire appel au Fonds des Accidents du Travail même si l'assureur de votre employeur refuse de reconnaitre votre accident du travail. Vous pouvez également les contacter si votre employeur n'était pas assuré au moment de l'accident.

INFOS

Fonds des accidents du travail
Rue Lamir, 29-31 - 7000 - Mons
065/412.312 - www.faofat.be
Le mercredi de 9 h 30 à 12 h 30
Pas de permanence entre Noël et Nouvel-An

Réforme du mode de calcul des cotisations sociales des travailleurs et indépendants : être informés et prêts !

Séance d'information

Le lundi 23 juin 2014 à 18h30

Salle des Mariages de Quiévrain
(rue Grande, 9)

Infos et inscription au 065/529.451
adl.hqh@quievrain.be

ADL
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
Hensies – Quiévrain – Honnelles

NOUVELLE **INSIGNIA COUNTRY TOURER**

OFFROAD, PAS OFFLINE.

IntelliLink

Vous restez connecté sur tous les terrains, même les plus accidentés, grâce à IntelliLink.

opel.be info environnement (AR 19/03/2004): opel.be 5,6-8,5 L/100 KM 147-199 G/KM Donnons priorité à la sécurité.

Wir leben Autos.

GARAGE LETORT

Rue de Mons 47a - 7380 **QUIÉVRAIN** - **Tél. 065 45 86 78** - www.letort.be

Funérailles

Deramaix

À VOTRE SERVICE 7J/7 - 24H/24

Magasin & Funérarium
Ensevelissement JOUR & NUIT
Contrats funéraires anticipatifs
Table froide au domicile

Présentez vos condoléances sur notre site :
www.funeraillesderamaix.be

Rue des Wagnons, 9
7380 QUIÉVRAIN
Tél. : 065 457 115

Première dans la région

Nos jeunes élèves accompagnés par des musiciens professionnels pour un spectacle exceptionnel !

Dans le contexte du thème annuel de « La Forêt » choisi par notre école communale 'Flore Henry', un projet pédagogique innovant a été mis en place pour créer de toutes pièces un spectacle vivant associant écoliers et artistes professionnels venant d'orchestres nationaux sur le thème du conte musical « Pierre et le Loup » de Prokofiev. C'est pour nos jeunes élèves une opportunité unique !

UN PROJET PÉDAGOGIQUE GLOBAL

L'école communale 'Flore Henry' de Quiévrain s'est donnée pour mission **d'ouvrir toutes grandes les portes et fenêtres de l'école à la culture sous toutes ses formes**. Quoi de mieux pour sensibiliser nos élèves à l'art que de leur offrir l'occasion de participer à un véritable spectacle aux côtés d'artistes professionnels.

Au programme : analyse et appropriation de l'histoire, assimilation des déplacements scéniques et chorégraphiques, initiation à la déclamation, réalisation de costumes et d'éléments de décors.

Mais outre ces importants aspects artistiques, mener un tel projet permet aussi aux élèves d'apprendre à travailler en équipe: mise en valeur des compétences de chacun, gestion du stress dans le groupe, efforts partagés pour un projet commun. Bref, une belle leçon de vie !

UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DE HAUT NIVEAU

Tout au long de l'année scolaire, les enseignants et les élèves des 3ème et 4ème primaires de l'école communale ont été accompagnés par un professeur de théâtre et par le chef et musicien renommé Pascal Donzé.

Pour le spectacle final, qui a été donné le 17 mai dernier en apothéose de la fête scolaire annuelle, des musiciens professionnels se sont littéralement mis au service des jeunes élèves puisque c'est eux qui ont conté l'histoire et donc donné le rythme au spectacle.

C'est l'Ensemble musical Amadeus qui a assuré cet accompagnement, renforcé par une série de solistes venus d'orchestres nationaux : deux musiciens de l'Orchestre national, un Anversois de l'Opéra des Flandres, un soliste de la Monnaie, un musicien de la Musique Royale de la Marine et enfin un soliste de la Musique Royale des Guides.

INFOS

Frédéric DEPONT
Échevin de l'Enseignement
et de la Culture
Tél. : 0479 26 32 17
frederic.depont@gmail.com

Voyage scolaire

Une découverte extraordinaire du monde de la forêt

Toujours dans le cadre du thème annuel de la « forêt » choisi par l'école 'Flore Henry' nos élèves de 5-6ème primaire de l'école communale quiévrainoise ont participé à un voyage scolaire très instructif et divertissant à la fois au parc Forestia.

Ce parc d'aventure propose une promenade dans les arbres, à la découverte de la forêt ! Un parfum d'Aventure au cœur de la forêt : 9 parcours dans les arbres (plus de 100 obstacles), une tyrolienne géante de 120 mètres et une tyrolienne de 40 mètres pour les petits !

Bibliothèque communale

Envie d'un p'tit café ? Passez à la biblio !

La bibliothèque communale n'est pas un temple sacré et inaccessible seulement destiné à la conservation de vieux livres poussiéreux ! Si elle est parfois un lieu d'étude et de travail, la bibliothèque est surtout un lieu de vie, un lieu d'échange, un lieu de divertissement et de rencontres.

Vous n'êtes pas obligés de venir à la bibliothèque uniquement pour emprunter un livre bien précis, vous pouvez aussi venir y passer un moment de découverte et de détente en flânant au hasard des nombreuses œuvres disponibles.

Vous pouvez aussi, depuis quelques jours, venir y déguster un bon café ou un cacao tout en lisant la presse du jour ou votre magazine préféré. Toujours souriantes et agréables, nos bibliothécaires ne manqueront pas de vous accueillir dans une ambiance conviviale et décontractée !

ÉTUDIER À LA BIBLIO ?

La période des examens approche... Du 4 au 20 juin, la bibliothèque sera ouverte le matin pour les étudiants dès 9h30. Située au calme du 1er étage, la salle de documentation est à la disposition des étudiants. Ils y trouveront un ensemble fourni de livres de références, de dictionnaires et des PC connectés à Internet.

Commerce local
Une braderie - brocante riche en évènements !

Ce dimanche 22 juin, dès 8h, Quiévrain vivra au rythme de sa traditionnelle braderie, célébrant le début de l'été. Une date qui ne pouvait mieux tomber pour rassembler le public autour de cet évènement.

L'occasion était trop belle pour la manquer : notre équipe nationale est au Brésil et jouera le dimanche de la braderie contre la Russie. «La fête sera donc certainement très belle dans les rues puisque de très nombreux cafetiers vous permettront de suivre la rencontre, dès 18h..

La chasse aux trésors sera de nouveau au programme et vous mènera chez les différents commerçants de l'entité pour remporter les nombreux lots mis en jeu.

Des animations en rue, musicales, fête de la musique oblige, théâtrales et artistiques seront prévues pour ravir toutes les générations. Un programme qui s'étalera dans les différentes rues du centre-ville, mis en place en collaboration avec des associations culturelles locales.

Et pour rester dans cette couleur locale qui nous caractérise, les SkaPilsBurger clôtureront cette journée avec leurs mélodies pétillantes et sautillantes !

INFOS
Muriel MONOYER
Échevine du Commerce
Tél. : 0477 189 311
monoyermuriel@hotmail.com

Festivités
Prêts pour la 2ème édition du Bal national ?

Fort du succès de la première édition, le Collège communal a décidé d'inscrire cet événement dans les rendez-vous traditionnels de notre Commune. Peut-être avez-vous encore le souvenir de la joyeuse fête populaire de l'année dernière ou si vous n'y étiez pas, vous avez dû en entendre parler ?

Ne ratez pas cette belle soirée et venez fêter notre Pays dans la bonne humeur et la convivialité !

Dimanche 20 juillet 2014 – Dès 19h : Animations musicales et Feux d'artifice

Nouveauté
Un nouveau comité pour une nouvelle ducasse à Baisieux !

Désireuse de relancer la vie associative de notre village de Baisieux, une série d'amis se sont réunis pour former un nouveau comité qui a bien vite trouvé son nom : Baisieux Amis Réunis ou BAR…

Leur premier projet : relancer une ducasse pour le village. Celle-ci se déroulera le week-end des 1er, 2 et 3 août 2014 sur la Place de Baisieux. Un programme varié sera bientôt publié mais on peut d'ores et déjà annoncer une balade familiale à vélo, un tournoi de mölkky et la montée d'une montgolfière !

INFOS
Romain Thomas
Tél. : 0470 348 790

40

ROLLAND AUTO EQUIPEMENTS

Toutes pièces, toutes marques pour tous véhicules aux meilleurs prix!

Cartographie Moteur

349 €* TTC

Plus de COUPLE
Plus de PUISSANCE
Moins de CONSOMMATION

* Voir conditions en magasin

PNEUS - JANTES
TUNING - CHIPSTUNING

Diagnostic électrique - Placement
Pièces & restauration de véhicules de collection
Entretiens & réparations du lundi au samedi

065 457 853

Rue Debast, 48A – QUIÉVRAIN

Ouvert du lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 18h // samedi jusque 17h
Visitez notre site WWW.ROLLAND-AUTO.BE - rolland.auto@skynet.be

Meguiar's since 1901
DEALER OFFICIEL

CAFÉ

Vins et Spiritueux

AU BOULEVARD

1, rue des Déportés • 59154 CRESPIN

Tél. : 00 33 3 27 45 41 56

Sports et santé

Le défibrillateur au cœur de mon sport, de mon association

Même si les bienfaits de la pratique sportive ne sont plus à démontrer, dans le même temps, en matière de sport tout doit être mis en œuvre pour assurer la bonne santé des pratiquants.

Selon le Conseil Belge de réanimation, les maladies cardio-vasculaires restent la première cause de mortalité en Belgique. Plus de 38.000 personnes décèdent d'une pathologie cardiaque chaque année, soit plus de 100 personnes par jour ou une toutes les 15 minutes. L'utilisation d'un défibrillateur dans les deux minutes qui suivent un accident cardio-vasculaire permet de sauver la personne dans 60% des cas.

Un appel aux clubs et responsables d'infrastructures sportives a donc été lancé.

Conscient de la nécessité d'un tel équipement, le responsable du club de tennis de table, M. Pierre Letellier, a fait le nécessaire, au nom de tous les clubs et associations qui occupent le Centre d'Animation, auprès du Cabinet du Ministre Antoine, pour obtenir un défibrillateur GRATUITEMENT ! (valeur 1.800 €).

Le DEA (défibrillateur entièrement automatique) a été reçu et placé au 1er étage du Centre d'Animation. Espérons ne jamais devoir nous en servir… Et encore un grand merci à M. Pierre Letellier !

INFOS

Muriel MONOYER
Échevine des Sports
Tél. : 0477 189 311
monoyermuriel@hotmail.com

Boxe

Un nouveau sport à Quiévrain !

Depuis le mois d'avril dernier, un nouvel atelier de boxe anglaise est mis en place par la Maison des Jeunes de Quiévrain. Les entraînements se déroulent au Centre d'Animation les lundi et jeudi de 18h à 20h.

Le club est ouvert à toutes et tous. Il s'adresse aussi bien à ceux qui souhaitent simplement faire du sport, pour garder la forme, qu'à ceux qui veulent pratiquer le noble art en loisir ou essayer de progresser pour faire de la compétition. Chacun fixe ses propres objectifs.

Les cours de boxe dispensés par Salim, un coach dynamique et expérimenté sont encadrés, sont encadrés par une équipe qualifiée. Ils permettent aux personnes qui ont envie de se dépenser physiquement de trouver à Quiévrain la discipline idéale.

Curieux, envie d'essayer ? Rejoignez-nous ! Durant tout le mois de juin, les entraînements sont gratuits.

INFOS

Muriel MONOYER
Échevine des Sports
Tél. : 0477 189 311
monoyermuriel@hotmail.com

Etang du Moulin

Des truites frétillantes au bout de la ligne ?

Le samedi 14 juin 2014, un déversement de 150 kg de truites est programmé à l'étang du Moulin de Quiévrain. Venez rejoindre l'équipe des pêcheurs pour l'occasion !

Réservation obligatoire - Tirage au sort des emplacements.

INFOS

Chalet du Moulin
M. Didier Petiau
0475/501.808

Musique

Un bel écrin pour le Festival des Floralies

C'est dans une ambiance conviviale que le 25 avril dernier s'est tenu le «21ème festival des Floralies». Depuis 2 ans maintenant, l'événement est organisé en collaboration avec le projet MJ Music. La journée permet donc aussi à des jeunes de se former au métier de régisseur son.

Cette année, les 4 groupes musicaux (Ahero, Who's Mr Groove, Night Howl et Kill the Time) se sont succédés sur les planches de la scène quiévrainoise pour faire vibrer le public. Cette édition 2014 était une belle première dans le parc de la Maison communale : un lieu à la fois ouvert et protégé, vert, central et équipé de toute la logistique nécessaire. Rendez-vous en 2015 pour la 22ème édition!

Marché aux fleurs

Beau succès pour le nouvel espace conseil, de nouveaux marchands à trouver!

Innovation de cette édition 2014 de notre Marché aux Fleurs, l'espace conseil «Côté Jardin» installé dans le parc de la Maison communale a remporté un vif succès auprès des jardiniers. Le matin, surtout, ils étaient nombreux à se presser auprès des divers stands pour recevoir conseils et astuces. Les conférences aussi ont pu atteindre un public intéressé et c'est en tout quelques 150 amateurs qui ont suivi les exposés des spécialistes invités.

Sur le marché, c'est sous un ciel menaçant que les chalands ont déambulé dans les rues du quartier du Ballodrome. Avec le même nombre d'exposants inscrits que l'année dernière, la Commune n'est pas parvenue à attirer de nouveaux exposants malgré une série de démarches entreprises auprès de marchands d'articles de jardinage.

Pour la prochaine édition, le Collège communal va donc renforcer l'attrait et le programme de l'espace conseil «Côté Jardin» qui répond à une réelle attente et va intensifier ses recherches auprès de nouveaux exposants potentiels.

Audregnies

Une belle Foire agricole!

C'est sous un beau soleil que la 48ème Foire Agricole s'est tenue cette année sur la plus grande place verte de Belgique, celle de notre village d'Audregnies!

De nombreuses animations étaient au programme : exposition de tracteurs ancêtres, promenades en calèche ou encore démonstrations de ferrage de chevaux de trait… Des stands de produits locaux et des forains étaient aussi présents pour ravir petits et grands!

Félicitations aux organisateurs qui s'appliquent à redynamiser cet événement traditionnel qui réunit tout le monde agricole de notre région.

Agenda

JUIN

Vendredi 6
Club de Lecture :
Les Ogres Anonymes
Bibliothèque communale
«Au temps lire»
065/529.630

Du vendredi 6 au lundi 9
Ducasse du Moulin Brûlé
Organisée par les Gais Meuniers
Etang du Moulin

Samedi 7
Fête scolaire d'Audregnies
Ecole « La Coquelicolle »
Centre d'Animation

Dimanche 15
La Transfrontalière
Par l'Amicale Cyclo VTT
Centre d'Animation

Vendredi 20
Projection du film 'Home'
et débat
A la Salle des Mariages
Organisé par la Bibliothèque communale «Au temps lire»
065/529.630

Samedi 21
The Foot and Fun
Organisé par l'ASBQ
Terrain de football de Quiévrain

Samedi 21
First Summer Bar Night
Organisé par l'Association
« Baisieux Amis Réunis » - Salle de Baisieux

Dimanche 22
Braderie – Brocante
Centre ville
Organisée par la Commune et l'Association de Commerçants

Jeudi 26
Remise des prix des écoles communales
1er étage du Centre d'Animation

Jeudi 26
Remise des prix de l'école
St Jean Bosco
Ecole St-Jean Don Bosco

Samedi 28
Feux de la St-Jean
Place d'Audregnies
Organisés par la Commune et l'ASBL « Vivre à Audregnies »

JUILLET

Dimanche 20
Bal National et feux d'artifice
Place du Parc
Dès 19h

Jeudi 31 juillet
Visite du Palais Royal de Bruxelles
et la de la Crypte
Rens : Echevinat des Affaires Sociales
Sandra Audin : 065/450210

AOUT

Du vendredi 1er au dimanche 3
Ducasse de Baisieux
Organisée par l'Association « Baisieux Amis Réunis »
Place de Baisieux

Samedi 2
18ème Brocante annuelle d'Audregnies
Place d'Audregnies
Organisée par l'Association
« Brocante d'Audregnies »

Du vendredi 22 au dimanche 24
Centenaire de la Bataille d'Audregnies
Organisé par la Commune et l'Association
« Centenaire Bataille »

Dimanche 31
Balade Vélo Bleu
Organisée par la Mutualité libérale
Place du Ballodrome - 10h

ISUZU
SINCE 1916 FROM JAPAN

ISUZU D-MAX

LE TOUT NOUVEAU ISUZU D-MAX

Le bestseller d'Isuzu vendu à plus de 2.000.000 d'unités fait peau neuve :

- Nouveau moteur de **2.5L de cylindrée** pour 190g CO2/km
- **6 airbags, ABS, CSE** (contrôle de stabilité électronique) et **TCS** (contrôle de traction) de série
- Nouveau **châssis et transmission intégrale avec verrouillage des ponts** pour plus de stabilité et performance
- Design innovant et **confort intérieur inégalé**
- **5 ans de garantie et assistance**

Donnons priorité à la sécurité.

www.isuzu.be

GARAGE ALAIN FAYT

Rue de Moranfayt, 183 - 7370 **DOUR**

Tél. 065 718 300

Fax +32 65 718 309 - fayt.alain@busmail.net

Orthopédie ProtechniK SA

Encadrement - Ecoute - Réalisation - Accompagnement du patient

Orthopédie Protechnik est spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente d'appareillages orthopédiques en orthèses, prothèses et bandagisterie

Parc Scientifique «Initialis»

(Près du cinéma Imagix)

Boulevard Initialis 6
7000 Mons

065 84 52 28
0474 99 18 66
Fax : 065 84 53 89

protechnik@skynet.be
www.orthopedieprotechnik.be

Rejoignez-nous !

facebook

mercure

Prix Mercure de l'innovation de la ville de Mons

Depuis 16 ans, votre satisfaction est notre motivation...

«Certification en appareillage haute technologie»